2025-26 Formulaire de demande de subvention de soutien à la mobilisation des connaissances du secteur bénévole de l'Institut du vieillissement des IRSC

Instructions pour vous aider à remplir le formulaire

- 1. Veuillez passer en revue les programmes de financement des IRSC pour vous assurer que cette demande de fonds ne peut pas être financée dans le cadre d'un programme existant. Pour obtenir de l'aide, communiquez avec Ariane Geerts, de l'Institut du vieillissement des IRSC, à l'adresse ariane.geerts@cihr-irsc.gc.ca
- 2. Si vous n'avez pas déjà de numéro d'identification personnel (NIP) des IRSC, vous devez en obtenir un en suivant les instructions à la page : Inscription auprès des IRSC.
- 3. Remplissez tous les champs du formulaire de demande ci-dessous, obtenez les signatures requises et sauvegardez le formulaire.
- 4. Chiffrez le formulaire rempli avec un mot de passe.
 - a. Instructions pour protéger un fichier PDF par mot de passe à l'aide d'Adobe : Add passwords to PDFs (en anglais seulement)
 - b. Instructions pour protéger un fichier PDF par mot de passe sur un Mac : <u>Protéger un fichier PDF par mot de passe dans Aperçu sur Mac</u>
- 5. Pour des raisons de sécurité, vous devez faire parvenir le mot de passe et le formulaire de demande séparément :
 - a. Dans un **premier courriel**, envoyez le formulaire dûment rempli à l'Institut du vieillissement des IRSC, à l'adresse ariane.geerts@cihr-irsc.gc.ca.
 - b. Dans un deuxième courriel envoyé à la même adresse (<u>ariane.geerts@cihr-irsc.gc.ca</u>), inscrivez le mot de passe à utiliser pour ouvrir votre formulaire. Pour ce faire, récupérez le premier courriel dans votre dossier des courriels envoyés et cliquez sur « Répondre ». Veuillez indiquer si votre mot de passe contient des majuscules.

Prix de sensibilisation pour le secteur bénévole de l'Institut du vieillissement des IRSC – formulaire de demande

1. Information sur le candidat

a) NIP des IRSC

Inscrivez votre numéro d'identification personnel (NIP) des IRSC. Si vous n'avez pas de NIP, visitez la <u>page pour inscription d'un nouvel utilisateur</u> pour obtenir un NIP et un mot de passe.
b) Nom complet du candidat
c) Établissement payé
Inscrivez le nom de votre organisme.
d) Adresse
a). Museére de télénhous
e) Numéro de téléphone
A. Committee
f) Courriel
2. Information sur la demande de financement
a) Titre du projet
b) Durée du financement demandé (en mois)
Maximum de 12 mois.
c) Budget indiquant le montant total demandé et calendrier del'activité
Expliquez pourquoi vous réclamez le financement de chaque élément de votre budget et comment il sera utilisé. La
proposition doit être accompagnée d'un budget détaillé justifiant l'utilisation des fonds et d'une description complète de la répartition des fonds. Veuillez consulter la possibilité de financement pour une liste des coûts admissibles.

Prix de sensibilisation pour le secteur bénévole de l'Institut du vieillissement des IRSC – formulaire de demande

3. Plan de Mobilisation des Connaissances

Cette section au complet ne doit pas dépasser trois pages à double interligne, 12 points.

- a) Présenter votre plan de mobilisation des connaissances comprenant :
 - · Les objectifs de la proposition
 - Le public cible prévu et la stratégie d'engagement avec les utilisateurs des connaissances et les autres partenaires de la recherche
 - Les produits et activités de mobilisation des connaissances
 - Les résultats et impacts anticipés de la proposition ou du projet, ainsi que la façon dont ils seront mesurés.

		,

de l'Institut du vieillissement	des irsc.	



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU CANDIDAT POUR L'UTILISATION ET LA DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS FOURNIS AUX IRSC POUR L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

IMPORTANT : Une copie originale signée du formulaire est requise à toutes les étapes de la demande.

A - UTILISATION ET DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS FOURNIS AUX IRSC

- 1) Tous les renseignements recueillis sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ces lois donnent aux citoyens canadiens et aux résidents permanents :
 - a. un droit d'accès limité aux renseignements contenus dans les dossiers du gouvernement fédéral;
 - b. un droit d'accès aux renseignements personnels qui les concernent;
 - c. des précisions sur la façon dont les renseignements personnels peuvent être utilisés;
 - d. les règles et les conditions qui régissent la collecte, la conservation et la destruction des renseignements personnels;
 - e. un code d'utilisation et de divulgation qui protège ces renseignements;
 - f. les critères selon lesquels les renseignements peuvent être divulgués, notamment à quelles fins et à qui ils peuvent l'être.
- 2) Tous les renseignements fournis dans la demande seront mis à la disposition du personnel des IRSC responsable de la gestion du processus d'évaluation par les pairs afin :
 - a. de traiter les demandes aux fins de l'évaluation;
 - b. de trouver des membres adéquats pour les comités d'évaluation par les pairs;
 - c. d'effectuer la gestion et le contrôle des bourses et des subventions;
 - d. de compiler des statistiques.
- 3) Les renseignements fournis dans la demande, à l'exception des données portant l'inscription « à des fins administratives uniquement », seront mis à la disposition :
 - a. des comités d'évaluation composés d'experts recrutés dans les milieux universitaire, public et privé;
 - b. des évaluateurs externes, au besoin;
 - c. des membres du comité de sélection, au besoin.
- 4) Dans les cas où la possibilité de financement comporte une évaluation de la pertinence, le titre du projet, le résumé du projet et le formulaire de la pertinence seront mis à la disposition :
 - a. des partenaires financiers¹ énumérés dans la possibilité de financement;
 - b. du personnel des instituts des IRSC et des membres des conseils consultatifs des instituts des IRSC;
 - c. des responsables stratégiques des IRSC.
- 5) En outre, les IRSC et les partenaires financiers¹ énumérés dans la possibilité de financement utiliseront les renseignements suivants dans la prise de décisions en matière de financement suivant l'évaluation de la demande :
 - a. le rang;
 - b. le rang centile (dans le cas des concours où il y a plusieurs comités);
 - c. les recommandations du comité sur le budget et la durée.

B – UTILISATION ET DIVULGATION DE LA DEMANDE DÉTAILLÉE ET DE L'INFORMATION NOMINATIVE² AUX FINS DE L'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE ET DES DÉCISIONS RELATIVES AU FINANCEMENT

- 1) Selon l'objectif décrit dans la possibilité de financement, le cas échéant, les IRSC veulent obtenir votre consentement pour communiquer les renseignements contenus dans votre demande détaillée, y compris l'information nominative². Tous les renseignements fournis dans la demande, à l'exception des données portant l'inscription « à des fins administratives uniquement », seront mis à la disposition :
 - a. des partenaires financiers¹ énumérés dans la possibilité de financement;
 - b. du personnel des instituts des IRSC et des membres des conseils consultatifs des instituts des IRSC;
 - c. des responsables stratégiques des IRSC.
- 2) Le refus de consentement du candidat ne doit pas influencer la décision de financement des IRSC, sauf si ce consentement est une condition de financement.
 - ¹Si des partenaires financiers se joignent à l'initiative après le lancement de la possibilité de financement, on vous demandera votre consentement à communiquer les renseignements à ces partenaires.

²Information nominative : toute information qui révèle, directement ou indirectement, l'identité d'un candidat.

Signatures

Consentement à la divulgation de renseignements personnels

Je comprends que le maintien de la confiance du public à l'égard de l'intégrité des chercheurs est fondamental à la construction d'une société axée sur le savoir. En soumettant la présente demande ou en acceptant des fonds du CRSH, du CRSNG ou des IRSC (ci-après, « les organismes »), je confirme avoir lu les politiques des organismes liées à ma recherche, y compris le <u>Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche</u> et accepté de les respecter. Dans les cas de violation grave des politiques des organismes subventionnaires, ces derniers peuvent divulguer publiquement tout renseignement pertinent qui est d'intérêt public, y compris mon nom, la nature de la violation, le nom de l'établissement où j'ai travaillé au moment de la violation, le nom de l'établissement où je travaille actuellement et les recours pris à mon endroit. J'accepte ce qui précède comme condition pour présenter une demande aux organismes ou pour recevoir des fonds des organismes, et je consens à une telle divulgation.

Je ne consens pas a la divulgation des	enseignements mentionnes ci-dessus dans la section (B).	
Nom du candidat		
Signature du candidat	Date	

Je consens à la divulgation des renseignements mentionnés ci-dessus dans la section (B).